

L'ÉVOLUTION DE LA CROIX MÉTALLIQUE DE L'ORDRE DE MALTE, DU XVI^e AU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE

Etienne MARTIN

Si les insignes de l'ordre de Malte sont aujourd'hui très codifiés et réglés par divers décrets et décisions magistraux (leur diversité traduit les nombreuses classes et catégories qui composent l'Ordre), ce n'était pas le cas jusqu'au milieu du XIX^e siècle où les insignes semblent avoir été portés «selon le goût de chacun¹». Cet article présente les premières conclusions d'un long travail de recherche que mène l'auteur à ce sujet.

Tout amateur de phaléristique ancienne concernant les insignes de l'ordre souverain de Malte – avant 1850 – aura remarqué qu'il y règne la plus grande diversité de tailles et d'«ornements» : présence ou non d'une couronne, d'un noeud, d'un trophée militaire, d'un fleuron, etc. Rien ne semble unifié et, entre la fantaisie du fabricant et celle du commanditaire, l'amateur se demande toujours si cette diversité ne traduirait pas aussi des grades hiérarchiques. Bien que rien ne semble l'indiquer, tant l'étude des très rares croix attribuées et /ou datées subsistantes et des portraits anciens ne permet pas de dégager des spécificités, il semble difficile d'imaginer, eu égard à la nature humaine, qu'un dignitaire – forcément noble – de l'ordre se soit satisfait de porter la même croix qu'un simple frère servant roturier. Aussi, la diversité rencontrée traduit bien sûr de la fantaisie, mais sans doute aussi une volonté de marquer une distinction.

Les études sur le sujet sont rares et aucune grande avancée n'a été réalisée depuis l'intéressante ébauche du bailli Michel de Pierredon en 1925².

La croix de Malte en tant que telle apparaît tôt. La règle de Raymond du Puy ordonne, au XII^e siècle, à chaque membre de porter «devant leur poitrine la croix [en tissu] sur leurs chapes et sur leurs manteaux en l'honneur de Dieu et de la sainte Croix³». Des interrogations demeurent quant au type de croix adopté primitivement par l'Ordre. Croix à huit pointes ? Croix à double traverse ? Quoiqu'il en soit, cette première s'impose rapidement.

À partir du XVI^e siècle, les chevaliers, sur initiatives personnelles, adoptent un insigne métallique. Dès lors, les évolutions se succèdent : apparition d'une couronne, de trophées, etc. Bien souvent, il ne s'agit que d'usages entérinés à la suite d'une adoption généralisée.

Il nous semble utile, avant d'aller plus avant, de rappeler brièvement quel est le système actuel des insignes métalliques en vigueur dans l'ordre de Malte afin de mieux mesurer les évolutions parcourues.

1. Nous empruntons ces mots à Pierredon. Voir note 2.

2. MICHEL DE PIERREDON, Thierry bailli comte, *L'ordre souverain et militaire des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (Malte) – Son histoire, son organisation, ses insignes et ses costumes*. Paris, 1925, pp. 76-81.

3. BELTJEN, Alain, «Les cinq règles auxquelles furent soumis les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Terre Sainte et à Chypre», *Bulletin de la Société de l'histoire et du patrimoine de l'ordre de Malte*, 2001, pp. 4-23.

Présentation succincte du système actuel

L'ordre de Malte se compose de trois classes, elles-mêmes divisées en catégories. Les classes sont fonction de l'engagement religieux. La première classe correspond aux chevaliers profès⁴, c'est-à-dire ayant fait profession religieuse, et soumis aux vœux de chasteté, pauvreté et obéissance. Ils vivent dans le siècle et non dans des couvents. La deuxième classe, l'obédience, a été créée en 1956. Elle est l'équivalent d'un tiers ordre et se compose de laïcs. La troisième classe, la plus nombreuse par ses membres, se compose également de laïcs qui ont pris un engagement moral. Elle est apparue au XIX^e siècle.

Chacune de ces classes se divise en catégories, en fonction de l'état (prêtres, qui ne doivent pas être confondus avec les profès, ou laïcs), des mérites obtenus (certains octroient le titre, fort ancien, de «bailli») et des quartiers de noblesse («honneur et dévotion», «grâce et dévolution», «grâce magistrale»). Ces différents critères se mélangent, ce qui explique un nombre important de différences trouvant leur traduction visuelle dans les insignes. D'autres distinctions existent aussi entre les insignes des chevaliers et des dames.

Tous les chevaliers et dames de l'Ordre, quelles que soient leurs classes et catégories, portent la croix de Malte émaillée en blanc⁵, anglée de fleurs de lys (exception faite pour le grand prieuré de Bohême qui porte des aigles bicéphales) et sommée d'une couronne fermée articulée, symbole de la souveraineté de l'Ordre. La couronne est à son tour articulée à un trophée, dont il existe trois modèles différents⁶. Le tout est suspendu à un ruban noir. La différence de trophées et de rubans, plus ou moins chargés de broderies et portés au cou ou en écharpe, détermine les classes et les catégories.

Avant la réorganisation de l'Ordre, consécutive à la perte de l'île de Malte, les classes et les catégories n'existaient pas. Tous les chevaliers étaient profès, c'est-à-dire religieux, et étaient soit chevaliers de justice (ayant fait preuve de leur noblesse), soit chevaliers de grâce (ayant rendu des services éminents à l'Ordre). Existaient aussi des frères servants et des chevaliers reçus en minorité, c'est-à-dire dont le jeune âge ne permettait pas encore de faire profession religieuse.

Les profès devaient, comme tout ordre religieux, porter l'habit distinctif de leur état défini par la règle de Raymond du Puy et les statuts subséquents⁷: la croix blanche à huit pointes en tissu cousu sur des habits noirs. Des dérogations furent obtenues pour la couleur noire, par commodité, la fonction militaire – première particularité – de l'Ordre nécessitant des tenues adaptées en mer ou au combat.

La seconde particularité de l'Ordre, qui va avoir des répercussions sur ses insignes, est la composition sociale d'une grande majorité de ses membres. Assez rapidement avec les

4. Les dames ne peuvent pas accéder à la 1^{re} classe. Il existe encore des religieuses, en Espagne et à Malte, issues de l'Ordre, mais qui ne sont plus rattachées à celui-ci.

5. Exception faite des donats qui ne portent que trois branches émaillées sur quatre, et qui sont les lointains héritiers des «frères servants».

6. Exception faite pour les chapelains magistraux qui ne portent pas de trophée.

7. DELAVILLE LÉ ROULX, Joseph, *Les statuts de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem*, Bibliothèque de l'École nationale des chartes, 1887, pp. 341-356.

croisades, d'importantes donations, procurant des revenus confortables, sont faites à la «Religion». Dès lors, les positions dans l'ordre de Malte sont rapidement recherchées par les puînés des grandes familles nobles, notamment pour les rentes attachées aux commanderies.

Apparition de la croix métallique

Les insignes métalliques apparaissent dans l'ordre de Malte vers les années 1540, à l'initiative privée de quelques chevaliers. Il est difficile de dire à quelle vitesse cette diffusion s'opère, mais le succès semble rapide, car dès le milieu des années 1550, le grand maître Claude de La Sengle (1494-1553-1557⁸) interdit l'usage de la «croix d'or» en lieu et place de la croix de toile – seul signe régulier de la profession – sous peine «de perdre la Croix, & d'estre sept jours en pénitence publique⁹». Pieux souhaits que son successeur, le célèbre Jean de La Valette (1494-1557-1568), transgressa si l'on en croit les croix métalliques lui ayant appartenu qui sont conservées.

Les croix subsistantes de cette époque sont extrêmement rares. Il est vrai que l'or qui les constituait fut souvent refondu. Citons notamment :

- la célèbre croix suspendue à une triple chaîne (*ill. 1*), en or émaillé, conservée au musée de la Légion d'honneur à Paris¹⁰;
- la croix en or, autrefois émaillée (*ill. 2*), retrouvée dans l'épave de la Girona, galéasse coulée en 1588¹¹;
- la croix du grand-maître Jean de La Valette en or émaillé, conservée à Saint-Pétersbourg et, du même grand-maître, la croix (*ill. 3*) en bronze doré et cristal de roche (1565-1566), conservée à Londres¹². Elle fut offerte par le pape Pie V.



1. Croix de Malte, or et émail ©musée de la Légion d'honneur, Paris.



2. Croix de Malte, or ©Ulster Museum, Belfast.



3. Croix de Malte, Museum of the Order of St-John, Londres.

8. La première date est celle de sa naissance, les deux suivantes celles de son mandat.

9. POUGET, Père François-Aimé, *Instructions sur les principaux devoirs des chevaliers de Malte*, Paris : chez Nicolas Simart, 1712, pp. 281-282.

10. Le Louvre possède un portrait d'un chevalier de Malte (peut être le commandeur Pierre de Sales), du 3^e quart du XVI^e siècle, arborant une telle croix suspendue à une chaîne d'or à triple rang (Inv. 759 ; MR 524).

11. Ulster Museum, Belfast.

12. Museum of the Order of St-John, Londres (inv. 1693).

Si l'on se réfère aux portraits de chevaliers peints durant les années 1550-1600, la plus grande diversité règne. Toutefois, il faut garder à l'esprit qu'un portrait peint n'est jamais le reflet exact de la réalité, car il est destiné à flatter son modèle et à passer à la postérité ; aussi, si les croix représentées sont sans doute fidèles, les conditions de leur port ne sauraient se déduire des seuls tableaux. Prenons six exemples italiens :

- le portrait par Le Tintoret d'un chevalier de Malte (*ill. 4*)¹³, exécuté vers 1545-1555, montre une croix métallique attachée à l'un des boutons du pourpoint ;
- le portrait par Mirabello Cavalori d'un chevalier de Malte¹⁴, sans doute Fra' Jacopo Salviati, exécuté en 1566, le représente portant la seule croix de tissu ;
- le portrait d'un chevalier en armure par Vasari (*ill. 5*)¹⁵, avant 1574, le représente portant une croix de Malte en or émaillé suspendue à un cordon ;
- celui de Carlo Alberto Ratti Opizzoni, également en armure (*ill. 6*)¹⁶, par Louis Carrache, vers 1597-1600, le représente arborant une imposante croix suspendue à une chaîne portée en bandoulière ;
- celui exécuté par Gian Paolo Cavagna¹⁷, en 1600, figure nettement une croix suspendue à une chaîne portée aussi en bandoulière ;
- enfin, le fameux portrait de Fra' Antonio Martelli¹⁸, prieur de Messine (autrefois identifié comme étant celui du grand maître Alof de Wignacourt), peint par le Caravage en 1608, le représente portant une veste ornée de la seule croix en tissu.

Faut-il en déduire que la croix métallique se portait d'autant plus que les chevaliers étaient en armure ? Nous ne le croyons pas, car cela aurait été soumettre les coûteux insignes en or émaillé à un rude traitement, d'autant que plusieurs armures ornées d'une croix gravée dans le métal sont connues. Est-ce alors une représentation de prestige ? Il faut poursuivre les recherches sur ce point. Quoi qu'il en soit, les plus hautes charges de l'Ordre sont rarement représentées portant une croix émaillée.

Généralisation des croix métalliques

L'usage des insignes métalliques se confirme et, le fait est certain pour la France, se généralise durant tout le XVII^e siècle, puisqu'en 1712, un sévère rappel à l'ordre est opéré par le Père François-Aimé Pouget dans ses *Instructions sur les principaux devoirs des chevaliers de Malte, dressées par l'auteur du catéchisme de Montpellier, sur les mémoires d'un chevalier de Malte : à l'usage des chevaliers, de leurs confesseurs, & de tous ceux qui veulent entrer ou faire entrer leurs enfants dans cet ordre* (Paris, chez Nicolas Simart).

13. Royaume-Uni, Windsor Castle (inv. RCIN 402844).

14. New-York, Metropolitan Museum of Art (inv. 41.100.5).

15. Coll. part. – vente Christie's, 5 juillet 1996, lot 39.

16. Coll. part. – vente Christie's, 5 juillet 2018, lot 36.

17. Florence, musée Bardini (inv. 865).

18. Florence, palais Pitti (inv. 00195369).



4. Portrait d'un chevalier de Malte par Le Tintoret ©The Royal Trust Collection.



5. Portrait d'un chevalier en armure, par Vasari, coll. part. – vente Christie's, 5 juillet 1996, lot 39.

6. Portrait de Carlo Alberto Opizzoni en armure, par Louis Carrache, coll. part. – vente Christie's, 5 juillet 2018, lot 36.

Ces instructions se présentent, à la manière d'un catéchisme, sous la forme pédagogique de questions-réponses. L'auteur, après avoir rappelé que la règle de Raymond du Puy prévoit pour tous les chevaliers une «croix blanche à huit pointes» sur ses habits, pose comme question : «Quelle est cette Croix blanche dont vous parlez ? Est-ce cette Croix de toile que nous avons vu qu'on leur ordonne le jour de leur Profession, de porter cousuë sur leur vestemens, ou cette Croix d'or émaillée que portent tous les Chevaliers, les Commandeurs, & les Grands Prieurs ? C'est apparemment cette dernière : car nous ne voyons presque aucun Chevalier ni Commandeur, qui porte la Croix de toile blanche cousuë sur ses habits¹⁹? ». C'est dire l'im- mense succès des insignes métalliques. Pour le Père Pouget, la réponse est claire : seule la croix de toile constitue l'habit régulier des membres de l'ordre de Malte...

L'auteur apporte toutefois une précision fondamentale : la réception dans l'Ordre se divise en deux étapes : tout d'abord la réception dans l'ordre de chevalerie, réservé aux nobles et à ceux qui «par leur mérite personnel & les services rendus à l'Ordre ont été jugés dignes de cet honneur». Suit la profession religieuse qui concerne ces deux catégories de personnes, mais aussi les frères servants et les chapelains.

Aux premiers seuls, membres de la chevalerie, la croix d'or, aux seconds, ayant fait profession religieuse, la croix de toile. L'auteur souligne que la croix d'or est donc une «marque d'honneur & de distinction²⁰» qu'il ne condamne pas, mais qui vient en plus de la croix de toile²¹. Cette distinction explique selon l'auteur, *de facto*, pourquoi les chevaliers novices peuvent la porter, et même les «enfans receus en minorité [...] lorsqu'ils ont payé leur droit de passage, avant mesme qu'on leur ait donné des Commissaires pour faire leurs preuves²²».

On l'aura bien compris, l'auteur n'est pas dupe. Si les chevaliers recignent tant, notamment en France, à porter la croix de toile, c'est qu'ils n'estiment guère l'état de religieux que certains même déshonorent par leur mode de vie. En revanche, comme tout homme, la vanité («on a été bien aise de porter toujours un signe de noblesse, & une marque de distinction, qui ne convient qu'à des Gentilshommes²³») les pousse à porter une croix d'or, «souvent²⁴ mesme enrichie de diamans²⁵».

Malgré tous ses efforts, le Père Pouget prêcha dans le désert, tant les croix d'or se multiplièrent au XVIII^e siècle. Il est vrai que dans le royaume, entre le Saint-Esprit, Saint-Michel et Saint-Louis, tous ceux qui comptaient se devaient d'avoir une croix à la boutonnière. Les chevaliers de Malte ne voulaient pas être en reste²⁶.

19. POUGET, *op. cit.*, p. 274.

20. *Idem*, p. 284.

21. Un héritage se voit aujourd'hui chez les baillis grand'croix de justice qui portent une croix métallique, en sautoir, et une croix de tissu, appliquée sur le noeud de l'écharpe de grand'croix.

22. POUGET, *op. cit.*, pp. 280-281.

23. *Idem*, pp. 282-283.

24. Des exemplaires, du XVIII^e siècle, sont conservés par exemple dans le trésor de la cathédrale de Messine.

25. POUGET, *op. cit.*, p. 298.

26. Il en est de même de certains chapitres cathédraux sous l'Ancien Régime qui obtinrent de porter leur croix à la ville.

Apparition des fleurs de lys

Il faut, à notre avis, chercher l'apparition des fleurs de lys entre les branches pour une raison purement technique : renforcer la croix métallique. En effet, la croix de Malte se compose de quatre éléments identiques réunis à leurs pointes. Tant que l'insigne est en tissu cousu ou brodé, ceci ne pose aucun problème. À partir du moment où l'on transpose la croix en trois dimensions, le centre est, de fait, d'une grande fragilité, d'autant plus que le risque d'accrocher une branche dans le pli d'un vêtement est grand. Aussi, pratiquement dès l'origine, les bijoutiers-fabricants renforcent la croix de Malte par l'ajout d'un élément interbrachial qui, parce qu'il est visible, va rapidement être orné : motif floral émaillé, etc. Les croix du XVI^e siècle conservées à Paris ou à Belfast (*ill. 1 et 2*) illustrent parfaitement cette avancée technique²⁷.

La création de l'ordre du Saint-Esprit en 1578 pose les mêmes problèmes techniques : comment renforcer la croix de l'Ordre ? Sans doute par imitation de l'ordre de Malte, dont le Saint-Esprit reprend la croix, des renforts sont immédiatement prévus, ici en forme de fleurs de lys. Les statuts précisent, à l'article 85 : «Ladite Croix aussi faite en la forme de celle de Malte, toute d'or [...]. Dans les angles il y aura une fleur de lis [...].»

Il nous est impossible de savoir qui, de Malte ou du Saint-Esprit, fut le premier à user de fleurs de lys. Est-ce Malte, dont la très grande majorité des membres était française, et dont l'évolution des renforts feuillagés vers la fleur de lys était une évolution évidente ? Est-ce le Saint-Esprit, qui marquait par là même son essence royale française ?

Aucune croix du Saint-Esprit du XVI^e siècle n'est connue, et seule la fameuse masse de l'Ordre par François II Dujardin²⁸, datant de 1584-1585, est ornée, sur son fût, de croix donnant une idée des premiers insignes du Saint-Esprit. Les renforts adoptent la forme de demi-fleurs de lys caractéristiques, première évolution des renforts feuillagés maltais. Les deux plus anciennes croix du Saint-Esprit²⁹ (l'une au *Kunsthistorisches Museum* à Vienne, l'autre en collection particulière française), qui datent de la première moitié du XVII^e siècle, présentent ce même type de demi-fleurs de lys³⁰ qui perdure jusqu'au tournant du XVII^e-XVIII^e siècle³¹.

Nous ne connaissons pas d'insignes métalliques de Malte du début du XVII^e siècle permettant de mesurer l'évolution de la représentation des lys.

Certains pourront objecter qu'il est étonnant de trouver des fleurs de lys sur les croix de Malte, la Religion étant indépendante du royaume de France, et l'usage de celles-ci faisant généralement l'objet de concessions royales. C'est oublier, nous l'avons rappelé, que les chevaliers étaient français pour près des deux tiers. C'est oublier aussi la force des usages qui, souvent, précèdent les règlements et les évolutions statutaires. Les chevaliers de Malte étaient

27. En parallèle, des croix sans renfort continuent vraisemblablement d'être portées jusqu'au tout début du XVII^e siècle, si l'on considère celle arborée par le page d'Alof de Wignacourt, sur le célèbre portrait peint par le Caravage en 1607.

28. Conservée au Louvre (inv. MR 564).

29. SPILLIAERT, Patrick, *Les insignes de l'ordre du Saint-Esprit*. Paris : Le Léopard d'or, 2016, p. 56.

30. Ce type de fleurs de lys raccourcies se retrouve aussi sur les croix de l'ordre de Saint-Michel du milieu du XVII^e siècle. Voir celles reproduites pp. 108 et 119 in COUHAULT, Pierre, DUTHEIL, Tom et HABLOT, Laurent, «Le lac, la coquille et l'archange : insignes et costumes de l'ordre de Saint-Michel», *L'ordre de Saint-Michel et l'essor du pouvoir royal*. Paris : Ed. Pierre de Taillac, 2023, pp. 96-125.

31. Voir par exemple toutes les croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, dites du modèle de création.



7. Or émaillé non poinçonné, 29 x 19 mm, fin du XVIII^e, début du XIX^e s. Cette croix fut annoncée à tort comme une croix du Grand Prieuré de Russie. Vente Kessler & Thies GmbH, 30 sept. 2023, lot 28 © Kessler & Thies GmbH.



8. Or émaillé non poinçonné, 74 x 30 mm, toute fin du XVIII^e, Vente Künker, 19 nov. 2013, lot 727 © Künker.

probablement flattés d'user de la fleur de lys, symbole de la plus grande puissante monarchique au monde ; et le roi de France laissait volontiers faire, ravi de voir sa marque sur une noblesse qu'il souhaitait soumettre et sur un Ordre qui lui échappait ainsi un peu moins, même de manière symbolique.

À la fin du XVIII^e siècle, les fleurs de lys, dont l'usage est solidement ancré, laissent place à des innovations locales : le grand prieuré de Bohême, soucieux sans doute de flatter les souverains habsbourgeois dont il dépend, remplace les fleurs de lys par des aigles bicéphales (*ill. 7*). Les chevaliers bavarois, dont le grand prieuré est créé en 1781, font de même en y plaçant des lions³² (*ill. 8*). En revanche, la Russie du temps de Paul I^{er} reste fidèle aux fleurs de lys, comme en témoignent les nombreux portraits de chevaliers.

Certains chevaliers font aussi preuve de fantaisie personnelle. C'est le cas avec la très étonnante croix de Jean François Bernard de Latre du Bosqueau (*ill. 9*), reçu chevalier en 1768, qui fait alterner sur la croix et la couronne des fleurs de lys avec des hermines héraudiques. Malgré nos recherches, nous ignorons la raison de ce choix. Était-ce pour marquer un attachement à la Bretagne ? C'est extrêmement curieux.

9. Or émaillé non poinçonné, 65 x 28 mm, dernier tiers du XVIII^e, coll. privée.



32. Là aussi, cette personnalisation du renfort interbrachial initiée par Malte connut une postérité sans précédent : lion pour l'ordre de la Couronne de Wurtemberg (1818), séraphin ou couronne pour les ordres suédois (1748) et, plus récemment, cèdre pour l'ordre national du Cèdre du Liban (1936), ou pommeau crucifère de selle de Touareg pour l'ordre national du Niger (1961) pour ne citer que quelques exemples.

Lors de la normalisation des croix en 1878, l'usage des fleurs de lys sera conservé et étendu au monde entier, à l'exception de l'aigle bicéphale conservée pour le grand prieuré de Bohême. Les branches protestantes de l'ordre de Malte ont toutes adapté des renforts selon une symbolique propre à la monarchie qui les protégeait/protège : aigle de Prusse pour le bailliage de Brandebourg, lions et licornes britanniques pour le Très vénérable ordre de Saint-Jean, gerbes de blé pour l'ordre suédois de Saint-Jean, lions armés pour l'ordre de Saint-Jean aux Pays-Bas.

Apparition de la couronne

La couronne sur les insignes métalliques apparaît très vraisemblablement à la suite de l'adoption de la couronne fermée par le grand-maître Manoel Pinto (1681-1741-1773), désireux de réaffirmer sa souveraineté.

Pinto ne fait qu'achever un processus initié par ses deux prédécesseurs. Antonio Manoel de Vilhena (1663-1722-1736) prépare le premier le terrain en doublant la couronne à feuilles de fraisier/aches par le bonnet du grand-maître, comme en témoignent ses armoiries visibles sur ses portraits, sur la porte de Mdina (1724) ou sur la balustrade qui couronne le palais de Verdala. L'allure générale de la couronne, de loin, ressemble ainsi à une couronne fermée. Toutefois, Vilhena n'ose pas encore modifier les monnaies émises sous son magistère qui restent ornées de la couronne ouverte. Raymond Despuig (1670-1736-1741), son successeur, franchit un pas supplémentaire en sommant ses armes, sur les monnaies de l'Ordre, d'une couronne doublée du bonnet (*ill. 10*).

La couronne fermée apparaît, timidement, sur les monnaies de Pinto à partir de 1748³³. Elle va connaître dans les années qui suivent un épanouissement complet et sans confusion possible (*ill. 11*). Pinto fait également apparaître la couronne fermée sur différents portraits de prestige, dont le célèbre tableau exécuté par Antoine de Favray³⁴. Le supérieur religieux laisse pleinement la place à un monarque.

Tout indique que la couronne fermée apparaît très rapidement, à la suite de ces évolutions, sur les croix des membres de l'Ordre. Sans doute dès le début des années 1760. Qui en a l'idée ? Nous l'ignorons. Quoiqu'il en soit, cette innovation se répand auprès de tous les chevaliers, amateurs de nouveauté. Le grand-magistère laisse certainement faire, car cet usage renforce la souveraineté plénière de l'Ordre aux yeux de tous.

Du point de vue des insignes, trois particularités sont à noter : des fleurs de lys remplacent les feuilles de fraisier au-dessus du bandeau (*ill. 12*). Nous expliquons cette évolution par la prédominance des chevaliers français au sein de l'Ordre, et donc au recours à des bijoutiers français pour la fabrication des croix. La couronne est, jusqu'au début du XIX^e siècle, solidaire de la branche supérieure de la croix



10. Un *scudo*, argent, 30 mm, 1738.
Non localisé. © Coinscatalog.



11. Trente *tari*, argent, 41 mm, 1761.
Non localisé. © Heritage Auctions.



12. Or non poinçonné, larg. 17 mm,
2^e moitié du XVIII^e, coll. privée.

33. Cf. Künker, e-live auction 39, avril 2016, lot 499.

34. Musée de la co-cathédrale Saint-Jean, La Valette.



13. Détail de la palme. Or non poinçonné, ép. 8 mm, 2^e moitié du XVIII^e, coll. privée.

dans laquelle elle s'insère. Elle est massive et fabriquée en plusieurs pièces. La plupart sont même des prodiges de bijouterie puisque chaque fleur de lys, chaque boule des arches est rapportée individuellement (ill. 12). Pour les modèles les plus épais, une feuille d'acanthe relie parfois les faces avers et revers (ill. 13). Comme pour les fleurs de lys, des évolutions sont à noter dans la représentation de la couronne qui, pour plaire aux monarques des pays où résident les chevaliers, copiera celle de ces premiers. C'est notamment le cas en Bohême où la couronne prend rapidement des allures impériales et abandonne les fleurs de lys sur le bandeau (ill. 14).

Cette innovation maltaise connaîtra une grande postérité puisqu'à partir du XIX^e siècle, à commencer par la Légion d'honneur, pratiquement tous les ordres émis par des monarchies porteront une couronne.



14. Or émaillé non poinçonné, dim. inconnues, toute fin du XVIII^e. Vente Andreas Thies, 9 avril 2014, lot 211.
© Andreas Thies.

Apparition des trophées

Comme pour les fleurs de lys et la couronne, les trophées apparaissent grâce à des initiatives privées qui se popularisent rapidement à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle. L'étude des croix subsistantes révèle, pour celles qui en sont dotées, quatre types de trophées : le premier à apparaître est un fleuron, qui adopte parfois une forme baroque. Il peut même prendre de manière exceptionnelle la forme d'une coquille (ill. 15).



15. Détail de différents fleurons. Or non poinçonné, 2^e moitié du XVIII^e, coll. privée.

Suit un nœud à trois boucles (ill. 16) qui va connaître un grand succès.



16. Détail de différents nœuds. Or non poinçonné, 2^e moitié du XVIII^e, coll. privée.

Le trophée militaire, composé généralement d'une cuirasse, d'un casque, de drapeaux croisés, de tambour(s) et de canon(s) (ill. 17), apparaît vraisemblablement à la toute fin du XVIII^e siècle.



17. Or émaillé non poinçonné, dim. inconnues, dernier tiers du XVIII^e. Vente eBay, 23 mars 2014.



18. Or émaillé non poinçonné, 21 x 17 mm, dernier tiers du XVIII^e, coll. privée.



19. On notera la différence de couleur entre la croix couronnée, en or jaune, et le trophée ajouté ultérieurement, en or légèrement rose. Or émaillé non poinçonné, 32 x 12 mm, dernier tiers du XVIII^e, coll. privée.



20. Croix du Grand prieuré de Russie (trophée présenté à l'envers). Or émaillé, aux poinçons de Saint-Pétersbourg (daté « 1799 ») et « A Ja » en cyrillique au revers du trophée, 103 x 47 mm, 1799. Vente Hermann Historica, 28 mai 2020, lot 5060 © Hermann Historica.



21. Portrait du prince Pierre Vasilievich Lopoukhine (1753-1827) par Borovikovsky, huile sur toile, vers 1801 (vente Christie's, lot 14, 2 juin 2014), et gravure qui en fut tirée par James Walker. Il est étonnant de noter que sur l'huile, la croix de Malte est représentée avec un trophée en forme de nœud, et que ce dernier laisse place à un trophée militaire sur la gravure. Une croix de profession en tissu apparaît également. Fantaisie du graveur ? Volonté du commanditaire d'être à la mode ? Voire, on ne peut complètement exclure cette hypothèse, changement de « grade » signifié par les trophées ? Nous pensons plutôt à une mode « réglementaire », puisque l'ensemble des chevaliers de Russie semblent adopter le trophée militaire, Lopoukhine étant l'une des personnalités les plus en vue de l'empire, il devait montrer l'exemple. © Christie's.

35. SPILLIAERT, Patrick, *Ordre dynastiques des princes de Condé et du duc d'Aumale, D'or et d'argent, décorations des princes de Condé et du duc d'Aumale*. Paris : Éd. Monelle Hayot, 2014, p. 52.

Durant la première moitié du XIX^e siècle, les chevaliers portent principalement des croix couronnées sans trophée (*ill. 22*) ou avec le seul trophée d'armes³⁶ (*ill. 23 et 24*).



22. Réunion de trois croix fabriquées en France au début du XIX^e s., couronnées et sans trophée. Les croix, avec leur anneau perpendiculaire ou leur couronne soignée, présentent encore une typologie du XVIII^e s. Or émaillé (poinçon au coq), 43 x 24 – 58 x 25 – 49 x 24 mm, 1809-1819. Coll. privée.



24. Miniatures des ordres de Saint-Louis, Malte et la Légion d'honneur. Or et argent émaillés, 62 x 33 mm, époque Louis XVIII ou Charles X. Coll. privée.



23. Portrait de Pierre-Salvi-Félix de Cardonnel. Lithographie de Sudre (1826), d'après un tableau de Rouillard peint en 1825. La croix de Malte, à la couronne non articulée et au trophée militaire, est portée en sautoir. Coll. privée.

Apparition de l'articulation croix-couronne

Les articulations apparaissent dans l'Europe entière à la fin des années 1800, début 1810 : croix de Malte, Légion d'honneur à partir de 1807-1808, ordre de l'Épée en Suède³⁷, etc. Cette évolution permet à la croix de mieux suivre le mouvement des vêtements. Elle permet aussi une économie de matière, car l'usage d'une couronne moins massive est rendu possible, entre autres, par l'emploi de tôles embouties et brasées dans les années 1810. Ceci permet d'abaisser les coûts de fabrication.

Le passage de la couronne fixe à la couronne articulée n'a pas été sans problème. La difficulté avec la croix de Malte, comme avec la Légion d'honneur, tient au vide à combler entre les deux pointes sommitales. Les premières solutions sont peu esthétiques : un pontet soutenant

36. Un portrait, vendu chez Osenat (Fontainebleau), le 1^{er} juillet 2018, lot 206, par Paulin Guérin, et daté de 1819, représente un officier portant – c'est rarissime pour l'époque – une croix de Malte sommée d'un nœud.

37. Voir les exemplaires présentés par la chancellerie des ordres royaux au Palais royal de Stockholm, datés des années 1820, et qui présentent une charnière tubulaire.



une charnière tubulaire (années 1800 – ill. 25). Le vide est ensuite comblé avec un fleuron (années 1820-1830 – ill. 26). Par imitation avec la Légion d'honneur, un ruban bifide apparaît ensuite (ill. 27). L'articulation s'impose lentement, et une partie de la production fabriquée durant le premier tiers du XIX^e siècle voit encore la couronne soudée à la croix.

25. Articulation croix-couronne par pontet. La couronne est emboutie. Or émaillé (poinçon au coq), 50 x 22 mm, 1809-1819. Coll. privée.



26. Articulation croix-couronne par fleuron. La couronne est emboutie. Or non émaillé, 48 x 19 mm, années 1820. Coll. privée.



27. Articulation croix-couronne par ruban bifide. Croix, couronne et trophée sont emboutis. Or non émaillé, 120 x 41 mm, années 1850. Coll. privée.



Dimension et port des croix

Les insignes métalliques n'ont été codifiés qu'à partir de 1878. Toutefois, nous pensons fermement qu'un usage s'était imposé préalablement. Les chevaliers portaient leur décoration à la poitrine. Les commandeurs, baillis et autres fonctions élevées dans l'ordre la portaient, par imitation des ordres de chevalerie étatiques divisés en classe, en sautoir (ill. 28), voire, dans la première moitié du XIX^e siècle, en écharpe. Les différents portraits connus en témoignent.

La taille des croix de chevalier était plutôt restreinte, du fait du port quotidien qui était la règle pour tous les ordres. De nombreuses décorations que l'on considère aujourd'hui comme des «demi-tailles» (de 1,9 à 2,5 cm de large) nous semblent, au contraire, être celles, ordinaires, des chevaliers. Les commandeurs, de fait, portaient des croix plus imposantes (plus de 4 cm de large (ill. 29)³⁸.



29. Croix de commandeur. Or émaillé non poinçonné, 85 x 40 mm, années 1760-1770. Coll. privée.



28. Portrait d'un chevalier de Malte tenant le portrait du bailli de Hautefeuille, commandeur de l'Ordre, par Antoine Vestier, huile sur toile, 1788 (Dijon, musée des Beaux-arts).

38. Cette dimension est devenue la norme standard des croix actuelles de l'ordre de Malte.

De minuscules croix se rencontrent parfois (0,5 cm de large). Nous pensons, d'après l'étude des portraits, qu'elles étaient à destination des chevaliers reçus en minorité, pour certains d'entre eux pratiquement au berceau (*ill. 30*).

30. Réunion de quatre très petites croix de Malte, certainement destinées à de jeunes enfants reçus en minorité. Or émaillé non poinçonné, 11 x 5 – 15 x 0,6 – 21 x 16 – 13 x 0,5 mm, deuxième moitié du XVIII^e s. Coll. privée.



La question des croix médaillons

Au XVIII^e siècle a été fabriqué un certain nombre de croix de Malte inscrites dans un ovale. Nous ne voyons dans cette fantaisie qu'un aspect utilitaire : circonscrire les pointes des branches afin d'éviter qu'elles n'accrochent au vêtement. Ces croix sont parfois couronnées et/ou surmontées d'un trophée (*ill. 31, 32 et 33*).

- | | | |
|--|--|--|
| <p>31. Or émaillé non poinçonné, 44 x 19 mm, deuxième moitié du XVIII^e s. Coll. privée.</p> | <p>32. Or émaillé non poinçonné, 39,5 x 17,5 mm, deuxième moitié du XVIII^e s. Coll. privée.</p> | <p>33. Argent émaillé non poinçonné, diamants, 50 x 30 mm, deuxième moitié du XVIII^e s. Coll. du diocèse de Caltagirone (Sicile).
© Diocèse de Caltagirone.</p> |
|--|--|--|

Une croix plus régionale que maltaise ?

Nous terminerons notre étude par un cas épineux. On rencontre parfois sur le marché de l'art et dans les grandes collections (*cf.* dépôt Spada au musée de la Légion d'honneur) d'imposantes croix à la couronne «baroque» faite de feuillage, et aux renforts évoquant des lys, mais n'en étant pas (ill. 34). Ces croix sont présentées comme étant de chevaliers de Malte. Nous ne partageons pas cet avis pour trois raisons : au XVIII^e siècle, tout bijoutier en Europe sait exactement à quoi ressemble une fleur de lys, que ce soit par la France ou par les Médicis de Florence. Pourquoi faire alors quelque chose qui y ressemble sans en être ? En outre, pourquoi faire un semblant de couronne royale alors que l'Ordre affirme sa souveraineté ? Enfin, ces croix ne se rencontrent qu'en très grande taille, qui correspondrait alors à des croix de commandeurs, et jamais en deçà.

Nous pensons que ces croix sont plutôt des «maltaises», c'est-à-dire des croix régionales inspirées de croix de Malte, à l'instar des fameuses croix d'Arles.

De nombreuses interrogations demeurent et nous espérons que la poursuite de nos recherches permettra d'y répondre ultérieurement. ■



34. Croix dite maltaise. Or émaillé non poinçonné, dim. inconnues, fin du XVIII^e s.
Vente Audap et Mirabaud,
5 décembre 2018, lot 220. ©
Audap et Mirabaud.

Remerciements : Jean-Christophe Palthey, Matthias Martin, Patrick Spilliaert.

